

V - La configuration de l'équilibre financier

1. L'extérieur

L'excédent des échanges de produits manufacturés n'est plus que de 6,1 GF par mois au premier trimestre 1986. Au deuxième trimestre, cet excédent pourrait augmenter légèrement en raison d'une meilleure tenue des exportations. En revanche la chute brutale des ventes AIRBUS au second semestre le réduirait de nouveau. Sur l'ensemble de l'année, l'excédent des produits manufacturés pourrait être de 70 GF (89 GF en 1985).

Les bonnes performances observées jusqu'à présent dans les échanges agro-alimentaires permettent de prévoir le maintien d'un excédent légèrement supérieur à 30 GF sur l'année. La réduction de 75 GF de la facture énergétique devrait permettre au solde FAB-FAB global de se situer environ 55 GF au-dessus de son niveau de l'année 1985 ; l'excédent de la balance commerciale pourrait ainsi avoisiner 27 GF en 1986 (après un déficit de 30 GF en 1985 calculé avec le même coefficient de passage CAF-FAB).

Les échanges de services devraient bénéficier d'une évolution plus favorable du poste "revenus du capital" en raison de l'allègement de l'endettement et de la baisse des taux d'intérêt nominaux. Cet effet pourrait être néanmoins réduit par une évolution moins favorable du poste "voyages". Au total, l'amélioration du poste "services" pourrait être insuffisante pour compenser l'alourdissement du poste "transferts" attendu par ailleurs.

Ainsi l'amélioration de 55 GF du déficit commercial ne se retrouverait pas intégralement dans le solde des transactions courantes. Celui-ci devrait néanmoins dégager un excédent voisin de 50 GF (après 3 GF en 1985).

Le solde global des échanges de marchandises				Milliards de F par mois, CVS					
Total Annuel				1985				1986	
1983	1984	1985		85.1	85.2	85.3	85.4	86.1	86.2
22	25,6	31,1	Agro-alimentaires	2,5	2,3	2,1	3,4	2,8	2,6
-168	-187,3	-180,5	Energie	-16,9	-15,8	-13,4	-14,1	-10,5	-7,6
60	103	89,0	Produits manufacturés	8,4	8,6	6,0	6,6	6,1	6,4
- 86	- 58,8	- 60,4	Ensemble CAF-FAB ^{1/}	- 6,5	- 4,3	- 5,2	- 4,1	- 2,1	1,4
- 49	- 24,3	- 29,6	Ensemble FAB-FAB ^{1/ 2/}	- 4,1	- 1,5	- 2,5	- 1,7	0,4	3,7

1/ y.c écarts de CVS
2/ taux de passage CAF-FAB : 1983 : 95,7 ; 1984 : 96,2 ; 1985 et 1986 : 96,8

Sources : Douanes, INSEE

2. Les administrations

La loi de finances initiale (LFI) maintenait le déficit budgétaire en 1986 à un niveau légèrement inférieur à celui de 1985 (3,0 % du PIB en 1986 contre 3,3 % en 1985 pour la loi rectificative). Cette stabilité du déficit budgétaire de l'Etat (les informations n'étant pas encore disponibles pour les autres administrations publiques) n'est pas remise en cause, ni par les mesures gouvernementales de la mi-avril, ni par les évolutions conjoncturelles récentes.

Le collectif budgétaire accroît en effet les dépenses de plus de 21 GF par rapport à la LFI. Mais ces charges sont contrebalancées par des recettes supplémentaires (à raison de 12,5 GF) et par des économies budgétaires (à raison de 10 GF), de sorte que le déficit reste à peu près inchangé (il s'allège de 1,4 GF).

Beaucoup de ces corrections de la LFI répondent à des évolutions spontanées des finances publiques, ou n'ont pas d'effet sur les mouvements conjoncturels.

Pour l'analyse de l'année 1986, les seules mesures du côté des dépenses concernent le Plan en faveur de l'emploi des jeunes (4 GF) allant principalement en allègement des cotisations sociales à la charge des employeurs, et les dépenses nouvelles décidées en faveur des agriculteurs et du Ministère de l'Intérieur (0,4 GF au total). L'essentiel du volet fiscal (réduction de l'impôt sur les sociétés, suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, modification de la fiscalité sur les valeurs mobilières) n'aura d'effet budgétaire et économique qu'en 1987. Pour 1986, le relèvement que subissent les impôts sur les ménages est très modéré : fiscalité sur le tabac, prélèvement sur le LOTO et le FNDS, droits de timbre (0,1 GF) dont il faut retrancher l'allègement de TVA dont bénéficient les agriculteurs, soit au total 1,5 GF.

Enfin, on peut estimer que les deux tiers des économies budgétaires réalisées (soit 7 GF environ) constituent véritablement des mesures nouvelles : gel des salaires de la fonction publique et donc des prestations à la charge de l'Etat puisqu'elles sont indexées sur les salaires, diminution des interventions économiques et de l'investissement public. En terme de revenu des agents privés, les économies réalisées et les accroissements d'impôts dépassent donc, avec 8,5 GF, les charges supplémentaires (4,4 GF). Mais l'effet restrictif d'ensemble est en tout état de cause très limité sur l'année 1986.

La baisse du prix de l'énergie importée ne devrait guère non plus affecter le solde budgétaire en 1986. Le ralentissement des prix de détail qui lui fait suite diminue les rentrées fiscales assises sur les dépenses, particulièrement la TVA ; la TIPP en revanche ne dépend pas en 1986 du prix du pétrole importé : son taux n'a subi que la revalorisation annuelle prévue par la loi, le relèvement ayant toutefois été repoussé cette année au 15 avril, soit 3 GF en 1986. L'effet global sur les recettes est de l'ordre de 5 GF. Mais la baisse des prix autorise aussi une réduction de certaines dépenses qui compense en partie la diminution des recettes. Enfin, la diminution de l'inflation crée les conditions d'une baisse des taux débiteurs de l'Etat, qui allège la charge de la dette.

3. La déformation des structures financières

Depuis plusieurs années, les besoins de financement des entreprises et des administrations étaient satisfaits par les capacités de financement des ménages et de l'extérieur. Depuis 1985, l'extérieur perd progressivement son rôle de prêteur. Il devient même en 1986 emprunteur net, laissant les ménages comme seul pourvoyeur important d'épargne. L'apport des ménages a cependant tendance à s'affaiblir, car leur revenu connaît une croissance modérée alors que leur consommation reste sur une tendance soutenue. Cette évolution trouve son corollaire dans les comptes des entreprises : celles-ci dégagent un autofinancement plus important qui diminue leur recours aux apports externes. Un double mouvement caractérise donc l'évolution récente : un changement du rôle de l'extérieur, et une contraction globale des flux financiers échangés entre les agents écono-

miques. Simultanément, le développement rapide du marché obligataire et la diminution très progressive du rôle d'intermédiation des institutions financières, liée à la mise en place de circuits directs de financement (bons du Trésor négociables, billets de Trésorerie), tendent à réduire la part strictement monétaire dans le financement de l'économie.

L'objectif de 5 % pour la croissance du nouvel agrégat M3 ^{1/}, confirmé début avril, tient compte de ces mutations. Il anticipe en outre une incidences fortement expansive de la contrepartie extérieure (déjà proche de 75 GF en 1985 alors qu'on l'évaluait à 40 GF en fin d'année) ^{2/}.

Du côté de la demande de monnaie, la transition de M2R et M3 ne doit pas entraîner de rupture d'évolution brutale. L'éviction de l'agrégat monétaire des plans d'épargne-logement (qui ont fortement progressé en 1985) est un facteur restrictif. Mais l'intégration des liquidités des FCP et des SICAV, elles-mêmes en forte croissance, aura l'effet inverse. En outre le développement des billets de trésorerie et des bons du Trésor négociables détenus par les agents non financiers (compris dans M3L), n'aura pas l'incidence restrictive escomptée. Aussi devrait-on voir se poursuivre les tendances structurelles de l'épargne observées au cours de ces dernières années : une désaffection relative des formes d'épargne liquide au bénéfice des placements sur le marché financier, soit directement, soit par l'intermédiaire d'organismes de placement collectif.

La variation et la répartition de l'offre de monnaie dépendront, plus encore qu'en 1985, des opérations avec l'extérieur : d'une part l'amélioration prévisible de la balance courante (+ 50 GF contre + 10 GF en 1985) entraînera un flux important de règlements au bénéfice des résidents ; d'autre part la rémunération servie sur le franc attire des placements à court terme sur notre monnaie et inversement les bas taux étrangers - sur les DM notamment - peuvent inciter les résidents à s'endetter en devises, surtout après le réaménagement de parités qui écarte la perspective d'un ajustement.

Ainsi, à moins que n'interviennent des mesures propres à réduire l'incidence de l'extérieur (comme une politique plus active encore qu'en 1985 des remboursements d'emprunts autorisés ^{3/}, la suppression de la devise-titre...) les autorités monétaires devront contraindre fortement la croissance du crédit interne net pour respecter l'objectif de progression de la masse monétaire.

La volonté annoncée le 6 avril de réduire de moitié le financement monétaire du déficit de l'Etat (lui-même limité à environ 145 GF) semble aisément réalisable au vu du recours massif du Trésor au marché obligataire en début d'année ^{4/}. Cet acquis devrait compenser la faible progression de bons du Trésor négociables, très inférieure à ce qui était initialement prévu (30 GF en 1986) et la stabilisation de l'encours de bons du Trésor détenus par les SICAV.

L'essentiel du freinage concernera les créances nettes sur l'économie dont la croissance sera vraisemblablement inférieure à 2 %, soit une augmentation de moins de 6,0 % pour les créances brutes, à condition que les banques développent au moins autant leurs ressources non monétaires qu'en 1985. On peut en outre faire l'hypothèse que, dans le prolongement de 1985, la distribution du crédit

1/ L'objectif annoncé fin 1985 fixait à M3 une norme de progression située entre 3 % et 5 %.

2/ Cette variation doit être corrigée de l'incidence de la variation des cours de change (+ 25 GF environ en 1985) qui devraient être moins sensible en 1986.

3/ Les entrées nettes de capitaux à ce titre ont déjà diminué de 36 GF à 17 GF entre 1984 et 1985.

4/ Au cours des quatre premiers mois de 1986, l'Etat a émis près de 100 GF sur le marché obligataire (soit 75 GF de collecte nette), autant que sur l'ensemble de 1985).

privilégiera les ménages et entrepreneurs individuels au détriment des sociétés 1/ ; mais ces dernières bénéficient d'un accroissement simultané de ressources liées à leurs opérations avec l'étranger (les enquêtes récentes montrent d'ailleurs un ralentissement sensible de la demande de crédit des entreprises, en particulier dans l'industrie). Ainsi la contrainte financière interne sera pour l'essentiel supportée par les ménages et dans une moindre mesure les entreprises individuelles.

En tout état de cause, la réalisation de l'objectif monétaire suppose un nouveau développement du marché obligataire. De fait la prévision de 330 milliards d'émissions brutes pour 1986 pourrait être dépassée au vu de l'avance d'une vingtaine de milliards de franc prise au cours du premier trimestre. L'équilibre du marché dépendra du maintien de la configuration actuelle des taux d'intérêt à long terme : élevés en termes réels et orientés à la baisse.

4. La conduite des taux d'intérêt

En 1985, l'écart entre les taux d'intérêt en France et à l'étranger s'est creusé en termes nominaux mais surtout en termes réels du fait de la décélération très marquée de l'inflation en France. Cet écart apparaît important particulièrement vis-à-vis de l'Allemagne.

Depuis le début de 1986, les taux d'intérêt à long terme ont baissé de près de 3 points à la faveur d'une orientation très favorable du marché financier ; ils sont venus buter sur les taux d'intérêt à court terme contraints au premier trimestre par l'hypothèque du réaménagement des parités du SME. La baisse du taux d'intervention de la Banque de France, de 8 1/4 à 7 3/4 au 14 avril, puis à 7 1/2 au 29 avril, comme celle du taux de base bancaire 2/, de 10,60 à 10,10 annoncée le 17 avril, laissent néanmoins subsister des taux réels apparents de 5 à 7 % respectivement, et ne réduisent que très partiellement l'écart avec l'étranger.

La conduite des taux s'avère particulièrement délicate du fait des influences de sens contraire qu'ils exercent sur l'évolution de la monnaie ; les décisions doivent en outre tenir compte de plusieurs objectifs finals (reprise de l'investissement, bonne tenue des réserves de change).

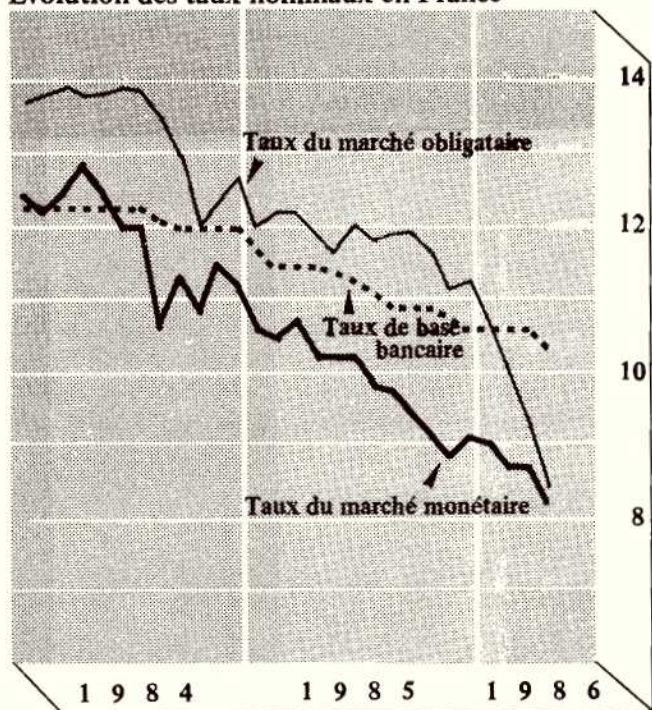
Une baisse trop rapide des taux risque d'inciter les agents économiques à s'endetter 3/, ce qui alimenterait le crédit et la monnaie. C'est pourquoi les autorités ont réaffiché l'intention de ne réduire les taux d'intérêt qu'à proportion des progrès accomplis sur l'inflation. Prise au pied de la lettre cette orientation se traduirait par une stabilisation des taux d'intérêts réels, qui comporte plusieurs écueils. D'une part les taux d'intérêts réels sont actuellement supérieurs à la rentabilité des entreprises, ce qui les incite à préférer les investissements de portefeuille aux investissements physiques, comme en

1/ A partir d'indications partielles, faute de statistiques de crédit, on peut estimer que la progression des créances sur l'économie (+ 9 % en 1985) a surtout été le fait des ménages (+ 13 % environ) alors que les crédits aux sociétés n'auraient augmenté que de 5 %. Le clivage pourrait être plus marqué en 1986, l'impact de l'extérieur étant différent selon les agents.

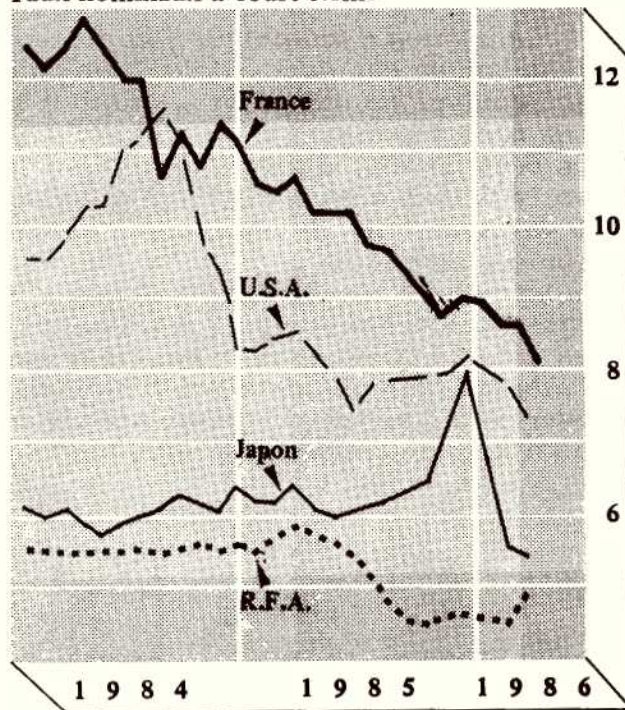
2/ L'inertie de l'évolution du TBB (inchangé entre novembre et avril) relève de rigidités propres au système bancaire (structures des bilans, coûts fixes ...). Elle est du point de vue conjoncturel renforcée par l'augmentation, à trois reprises depuis novembre, des réserves obligataires dont les autorités monétaires ont assorties la baisse de leur taux d'intervention.

3/ L'enquête mensuelle de la Banque de France sur les Trésoreries, les crédits et l'Épargne montre cependant qu'un tel risque est limité, au moins pour ce qui concerne les sociétés.

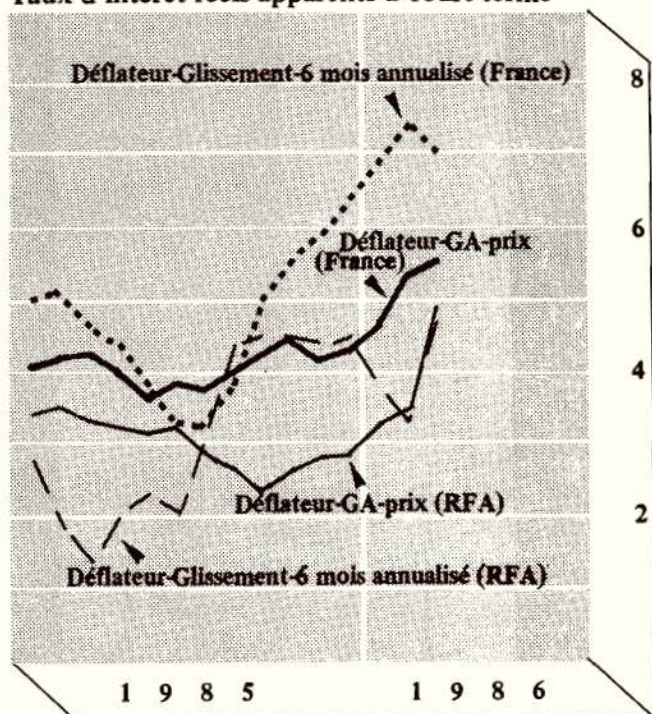
Evolution des taux nominaux en France



Taux nominaux à court terme



Taux d'intérêt réels apparents à court terme



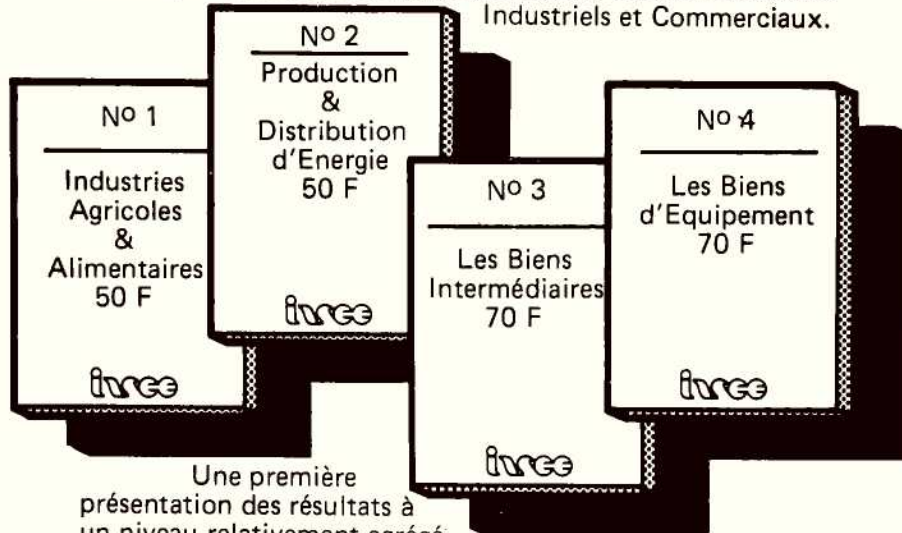
atteste des enquêtes récentes ^{1/}. D'autre part, la persistance d'un écart important avec l'étranger, outre qu'elle pénalise les entreprises françaises par rapport à leurs concurrentes, favorise les entrées de capitaux, donc un gonflement de la contrepartie extérieure, ce qui conduit à restreindre encore davantage l'offre de crédit interne. Or une politique restrictive suppose justement le maintien de taux d'intérêt dissuasifs ou un recours accru des banques et du Trésor au marché financier, susceptible d'accroître les tensions sur les taux à long terme.

1/ Enquête INSEE sur les investissements de mars 1986 . enquête sur le comportement des entreprises industrielles de la Banque de France ; mars 1986.

Le contexte économique fournit aujourd'hui plusieurs arguments en faveur d'une baisse des taux. D'une part le récent ajustement monétaire écarte les perspectives de dépréciation du franc vis-à-vis des monnaies du SME : il n'est donc plus nécessaire de maintenir un écart positif important notamment vis-à-vis des pays du SME, d'autant qu'il est plausible que la levée du contrôle des changes (à l'exception notable de la devise-titre n'aura qu'une incidence marginale au moins sur 1986. D'autre part, la réduction simultanée d'un demi point des taux d'escompte de la réserve fédérale américaine et de la Banque du Japon décidée le 18 avril exprime la volonté des principaux pays industrialisés d'une baisse concertée des taux d'intérêt. Ce mouvement trouvera cependant assez vite ses limites qui tiennent aux contraintes de change (EU-Japon) ou au niveau historiquement bas des taux d'intérêt en Allemagne. De ce fait, une baisse même modérée du taux d'intérêt en France devrait entraîner une réduction substantielle de l'écart avec l'étranger.

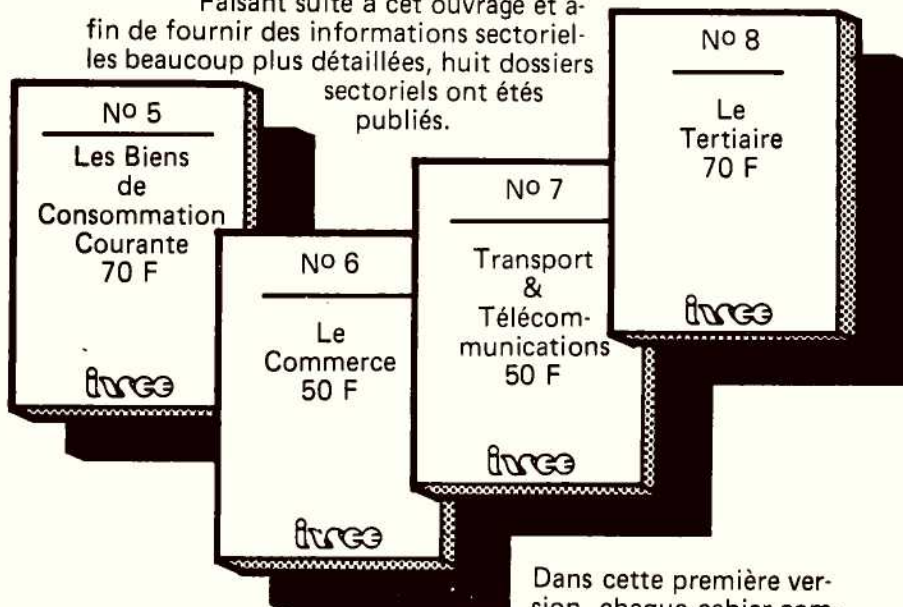
IMAGES ECONOMIQUES DES ENTREPRISES

Pour constituer un ensemble cohérent de données individuelles et statistiques sur les entreprises, l'INSEE a mis au point SUSE: Système Unifié de Statistiques d'Entreprises. Ces données sont issues à la fois des enquêtes annuelles d'entreprises et des déclarations fiscales au titre des Bénéfices Industriels et Commerciaux.



Une première présentation des résultats à un niveau relativement agrégé sur l'ensemble du système productif marchand a été élaborée dans la collection INSEE n° E92 sous le titre Images Economiques des Entreprises.

Faisant suite à cet ouvrage et afin de fournir des informations sectorielles beaucoup plus détaillées, huit dossiers sectoriels ont été publiés.

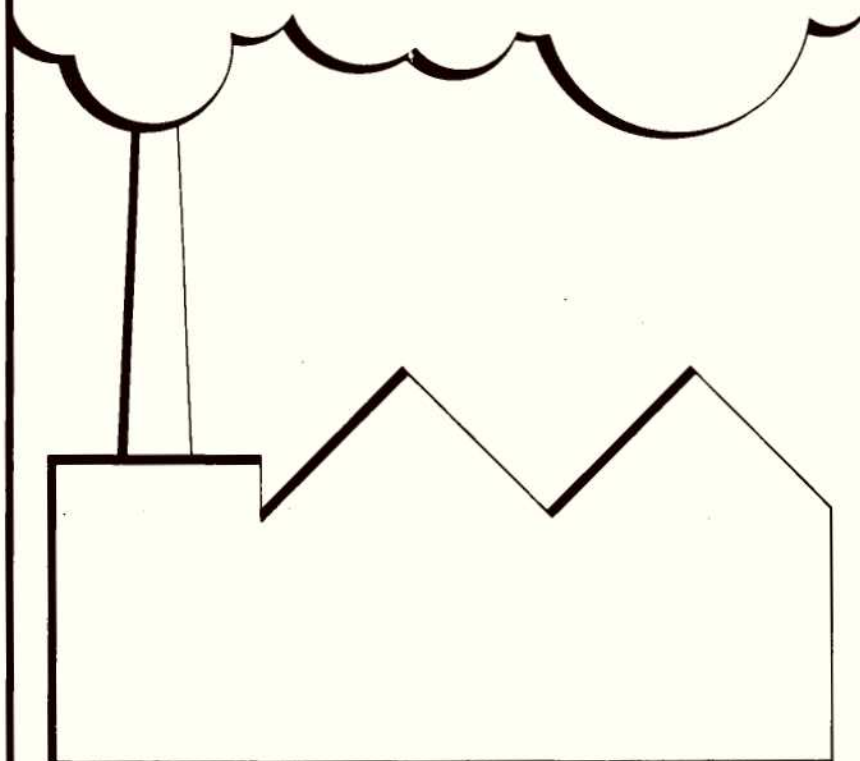


Dans cette première version, chaque cahier comprend pour chaque secteur d'activité des données sur la structure des entreprises par tranche d'effectifs et de chiffres d'affaires, sur leur concentration et sur la diversité des branches, mais aussi les listes des plus grandes unités.

CONSULTATION, VENTES: C 23
Dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE (adresse en fin de publication) et chez les libraires spécialisés.

INSEE Institut National de la statistique et des Etudes Economiques

Quels sont les résultats des secteurs industriels pour la période 1979-1984 ?



L'ouvrage "**FORCES ET FAIBLESSES DES SECTEURS INDUSTRIELS 1979-1984**" * que vient de publier l'INSEE présente :

- l'analyse des différences entre les secteurs,
- la comparaison des secteurs dans 4 grands domaines : CROISSANCE, COMMERCE EXTÉRIEUR, EMPLOI ET INVESTISSEMENT, SITUATION FINANCIÈRE ainsi que leur situation par rapport à la moyenne de l'industrie et par rapport aux grands regroupements du type biens intermédiaires, biens d'équipement, biens de consommation courante.

Les Collections de l'INSEE, série E « Entreprises » n° 100. Un volume broché, format 21 x 29,7 - 136 pages - 65 F.

* Le champ de l'étude inclut les industries alimentaires, mais exclut l'énergie et le bâtiment.

C 21

CONSULTATION VENTE : dans les Observatoires Économiques Régionaux de l'INSEE (adresses en fin de publication) et chez les libraires spécialisés.

INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Information, consultation, vente

● OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE L'INSEE

- Ajaccio** (CORSE : Corse-du-Sud, Haute-Corse) :
1, résidence du Parc Belvédère, 20000 AJACCIO. — Tél. : 95-21-25-80.
- Amiens** (PICARDIE : Aisne, Oise, Somme) :
2, rue Robert-de-Luzarches, 80026 AMIENS CEDEX. — Tél. : indices courants 22-91-91-91 ; autres informations 22-91-39-39.
- Besançon** (FRANCHE-COMTÉ : Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort) :
Immeuble « Le Major », 83, rue de Dole, 25042 BESANÇON CEDEX. — Tél. : indices courants 81-52-03-33 ; autres informations 81-52-42-20.
- Bordeaux** (AQUITAINE : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques) :
33, rue Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX. — Tél. : indices courants 56-91-84-90 ; autres informations 56-91-89-90.
- Caen** (BASSE-NORMANDIE : Calvados, Manche, Orne) :
93-95, rue de Geôle, 14037 CAEN CEDEX. — Tél. : 31-85-35-70.
- Clermont-Ferrand** (AUVERGNE : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) :
52, avenue de Royat, 63403 CHAMALIÈRES CEDEX. — Tél. : indices courants 73-36-79-90 ; autres informations 73-36-03-50.
- Dijon** (BOURGOGNE : Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) :
Immeuble « Mercure », avenue Albert 1^{er}, 21033 DIJON CEDEX. — Tél. : indices courants 80-45-28-34 ; autres informations 80-43-31-45.
- Lille** (NORD - PAS-DE-CALAIS : Nord, Pas-de-Calais) :
12, boulevard Vauban, 59800 LILLE. — Tél. : 20-30-86-86.
- Limoges** (LIMOUSIN : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) :
50, avenue Garibaldi, BP 1553, 87031 LIMOGES CEDEX. — Tél. : 55-79-26-25.
- Lyon** (RHÔNE-ALPES : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) :
165, rue Garibaldi, BP 3196, 69041 LYON CEDEX 3. — Tél. : indices courants 78-63-22-01 ; autres informations 78-63-22-02, 03 et 04.
- Marseille** (PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse) :
17, rue Menpenti, 13387 MARSEILLE CEDEX 10 (adresse postale), 37-39, bd Vincent-Delpuech, 13006 MARSEILLE (adresse visiteurs) — Tél. : indices courants 91-78-01-95 ; autres informations 91-83-00-22.
- Montpellier** (LANGUEDOC-ROUSSILLON : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) :
274, allée Henri-II-de-Montmorency, « Le Polygone », 34064 MONTPELLIER CEDEX. — Tél. : indices courants 67-64-64-53 ; autres informations 67-64-31-95.
- Nancy** (LORRAINE : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) :
15, rue du Général-Hulot, 54029 NANCY CEDEX. — Tél. : 83-27-03-27.
- Nantes** (PAYS DE LA LOIRE : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée) :
5, boulevard Louis-Barthou, 44037 NANTES CEDEX. — Tél. : indices courants 40-89-36-10 ; autres informations 40-89-36-02.
- Orléans** (CENTRE : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) :
43, avenue de Paris, 45046 ORLÉANS CEDEX. — Tél. : indices courants 38-68-18-28 ; autres informations 38-53-71-08.
- Paris** (ILE-DE-FRANCE : Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines) :
OEP, Tour « Gamma A », 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12. — Tél. : indices courants (1) 43-45-70-75 ; réévaluation et indexation (1) 43-45-72-31 ; autres informations (1) 43-45-73-74.
- Poitiers** (POITOU-CHARENTES : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) :
3, rue du Puygareau, 86020 POITIERS. — Tél. : 49-88-31-69.
- Reims** (CHAMPAGNE-ARDENNE : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) :
1, rue de l'Arbalète, 51079 REIMS CEDEX. — Tél. : 26-88-24-12.
- Rennes** (BRETAGNE : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) :
Immeuble « Le Colbert », 36, place du Colombier, BP 17, 35031 RENNES CEDEX. — Tél. : 99-30-91-90.
- Rouen** (HAUTE-NORMANDIE : Eure, Seine-Maritime) :
8, quai de la Bourse, 76037 ROUEN CEDEX. — Tél. : indices courants 35-98-41-10 ; autres informations 35-98-43-50.
- Saint-Denis** (RÉUNION) :
rue de l'École, 97490 SAINTE-CLOTILDE. — Tél. : 28-10-98.
- Strasbourg** (ALSACE : Bas-Rhin, Haut-Rhin) :
14, rue Adolphe-Seyboth, 67084 STRASBOURG CEDEX. — Tél. : indices courants 88-22-43-53 ; autres informations 88-32-03-18.
- Toulouse** (MIDI-PYRÉNÉES : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne) :
36, rue des 36-Ports, 31054 TOULOUSE CEDEX. — Tél. : indices courants 61-25-42-67 ; autres informations 61-25-21-36.

● AUTRES POINTS D'INFORMATION ET VENTE INSEE

- Basse-Terre** (INSEE — Service régional de Guadeloupe) :
Chemin du Petit-Paris, BP 96, 97102 BASSE-TERRE. — Tél. : 81-17-86.
- Cayenne** (INSEE — Service régional de Guyane) :
81, rue Christophe-Colomb, BP 757, 97305 CAYENNE CEDEX. — Tél. : 31-12-79 et 31-45-87.
- Fort-de-France** (INSEE — Service régional de Martinique) :
Lotissement pointe de Jaham Schoelcher, BP 605, 97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX. — Tél. : 71-71-79 et 71-71-80.
- Pointe-à-Pitre** (INSEE — Service Interrégional Antilles-Guyane) :
BP 863, 97175 POINTE-A-PITRE CEDEX. — Tél. : 82-42-20.

● ET 200 LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES (PARIS, PROVINCE)

Direction des publications de l'INSEE

Impression d'après documents fournis
IMPRIMERIE NATIONALE
6 677 292 P48

Prix de vente et abonnements

● PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Économie et statistique

Revue mensuelle d'information. Abonnement 1 an (11 numéros). Édition *sur papier* : France, 310 F ; étranger, 365 F. Le numéro : France, 33 F ; étranger, 39 F. Édition *sur microfiche* : France, 130 F ; étranger, 162 F. Le numéro isolé *sur microfiche(s)* : 16 F.

Tendances de la conjoncture

Tendances de la conjoncture est constitué de deux cahiers trimestriels de graphiques et de données, des chiffres de quinzaine, des tableaux mensuels d'indicateurs et d'un supplément trimestriel sur la situation et les perspectives de l'économie française. Abonnement 1 an : France, 470 F ; étranger, 570 F. Le cahier trimestriel : France, 46 F ; étranger, 52 F.

Note de conjoncture de l'INSEE

Étude de la situation et des perspectives de l'économie française. Abonnement 1 an (4 numéros) : France, 115 F ; étranger, 140 F ; le numéro : France, 34 F ; étranger, 40 F.

Informations rapides

Service complémentaire de *Tendances de la conjoncture*. 250 envois par an environ : communiqués, notes rapides, résultats détaillés d'enquêtes de conjoncture. Abonnement 1 an : France, 1 030 F ; étranger, 1 320 F. Le cahier de résultats détaillés, 8 F.

Annales d'économie et de statistique

Statistique mathématique, théorie économique, économétrie. Abonnement 1 an (4 numéros), édition *sur papier* : France, 320 F ; étranger, 385 F. Le numéro : France, 93 F ; étranger, 105 F. Édition *sur microfiche* : France, 74 F ; étranger, 105 F. Le numéro, prix variable.

Bulletin mensuel de statistique

Bulletin de statistiques hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles. Abonnement 1 an (12 numéros) : Édition *sur papier* : France, 250 F ; étranger, 290 F. Le numéro : France, 24 F ; étranger, 30 F. Édition *sur microfiche* : France, 130 F ; étranger, 163 F. Le numéro isolé *sur microfiche(s)* : 16 F.

Bloc-notes de l'Observatoire économique de Paris

Pour mieux connaître l'information statistique, des repères documentaires sur les problèmes économiques du moment. Abonnement 1 an (11 numéros) : France, 63 F ; étranger, 74 F. Le numéro : 10 F.

Bulletin bibliographique

Trois fois par an, ce bulletin présente des analyses d'articles et d'ouvrages portant sur la méthodologie statistique appliquée ou applicable aux pays en voie de développement. Abonnement 1 an (3 numéros) : France, 46 F ; étranger, 58 F. Le numéro : France, 17 F ; étranger, 21 F.

Courrier des statistiques

Quatre fois par an, une image globale de la vie du système statistique français. Abonnement 1 an (4 numéros) : France, 85 F ; étranger, 110 F. Le numéro : France, 25 F ; étranger, 28 F.

Publications régionales de l'INSEE

Statistiques et conjonctures régionales. Prix des abonnements et nombre de livraisons variables selon les régions. Demande d'abonnement à adresser directement aux Observatoires économiques régionaux.

Écoflash

Revue réalisée par l'INSEE et le CNDP. Écoflash publie chaque mois en quatre pages, l'essentiel de l'information sur un thème économique ou social. (Abonnement 1 an 70 F uniquement auprès du CNDP), le numéro 8 F.

● LES COLLECTIONS DE L'INSEE

	Édition sur papier		Édition sur microfiche	
	France	Étranger	France	Étranger
Série C. « Comptes et planification » (8 volumes)	460 F	540 F	235 F	290 F
Série D. « Démographie et emploi » (10 volumes)	570 F	670 F	215 F	270 F
Série E. « Entreprises » (8 volumes)	460 F	540 F	235 F	290 F
Série M. « Ménages » (10 volumes)	570 F	670 F	215 F	270 F
Série R. « Régions » (4 volumes)	245 F	290 F	100 F	147 F
Abonnement groupé (36 volumes toutes séries réunies)	1 885 F	2 280 F	850 F	1 100 F

Le numéro : prix variable



Bon de commande

à retourner à l'Observatoire économique de votre région

VEUILLEZ NOTER MON ABONNEMENT AUX PUBLICATIONS SUIVANTES :

Économie et statistique	<input type="checkbox"/>	Annales d'économie et de statistique	<input type="checkbox"/>
Bulletin mensuel de statistique	<input type="checkbox"/>	Courrier des statistiques	<input type="checkbox"/>
Tendances de la conjoncture	<input type="checkbox"/>	Bloc-notes de l'OEP	<input type="checkbox"/>
Note de conjoncture de l'INSEE	<input type="checkbox"/>	Bulletin bibliographique	<input type="checkbox"/>
Informations rapides	<input type="checkbox"/>		

VEUILLEZ NOTER MON ABONNEMENT AUX « COLLECTIONS DE L'INSEE » :

Série C.	<input type="checkbox"/>	Série M.	<input type="checkbox"/>
Série D.	<input type="checkbox"/>	Série R.	<input type="checkbox"/>
Série E.	<input type="checkbox"/>	36 volumes (toutes séries)	<input type="checkbox"/>

MONTANT À RÉGLER : F

Ci-joint en règlement : mandat — chèque bancaire — chèque postal*
au nom de M. le Régisseur des Recettes de l'INSEE.

Nom ou raison sociale :

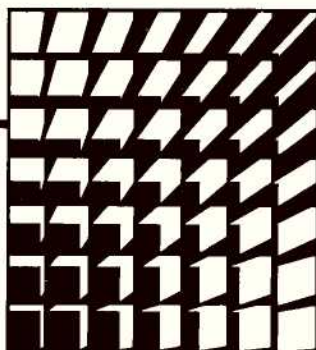
Profession ou activité :

Adresse :

Je désire être informé(e) en permanence des ouvrages et périodiques publiés par l'INSEE en recevant brochures et catalogues :

oui — non*

*Rayer les mentions inutiles.



LE DISPOSITIF INSEE D'INFORMATION CONJONCTURELLE

INFORMATIONS RAPIDES

Ces notes, pratiquement quotidiennes (250 numéros par an), diffusent immédiatement l'essentiel de l'information : derniers indices, opinions des chefs d'entreprise et des ménages (première livraison : diagnostic global ; deuxième livraison : tableaux détaillés et commentés), comptes nationaux trimestriels (en deux étapes également).

Abonnement 1 an : France 1 080 F ; Étranger : 1 320 F.

TENDANCES DE LA CONJONCTURE

Cette revue, où les graphiques occupent la première place (plus de 1 200 séries sur dix ans ou sur vingt ans), constitue un véritable outil de travail grâce à la précision du dessin et grâce à la présence des tableaux (sur trois ans) à l'appui des courbes.

- Deux cahiers trimestriels complémentaires :
 - cahier 1 : tableau de bord de l'économie sur dix ans, en 600 séries
 - cahier 2 : en 600 séries mais sur vingt ans, d'abord le suivi de l'environnement international, puis une illustration méthodique des comptes trimestriels.
- Trois suppléments :
 - les chiffres de quinzaine : les nouveaux chiffres parus dans les quinze dernier jours, pour actualiser les 1 200 séries des cahiers 1 et 2.
 - les graphiques du mois : un tableau de bord condensé en quinze graphiques.
 - la note de conjoncture : quatre fois par an, l'étude approfondie de la situation et des perspectives de l'économie française (voir ci-dessous pour la seule note).

Tendances de la conjoncture : abonnement 1 an, France 470 F, étranger 570 F.

NOTE DE CONJONCTURE DE L'INSEE

(disjointe de l'abonnement à TENDANCES).

Abonnement isolé à la Note de Conjoncture 1 an, France 115 F, étranger 140 F.

insee

institut national de la statistique et des études économiques